



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

**« Montage et pilotage du Partenariat Public-Privé (PPP) : retours d'expérience »
Séminaire Amue - vendredi 21 mai 2010**

PARTIE 1 Le contrat de Sorbonne Clignancourt

- **Pourquoi le choix du contrat de partenariat ?**
- **Les objectifs et grands axes du programme**
- **Le calendrier**
- **Le contrat signé avec la société Sophi**

PARTIE 2 Avec 10 mois de recul...



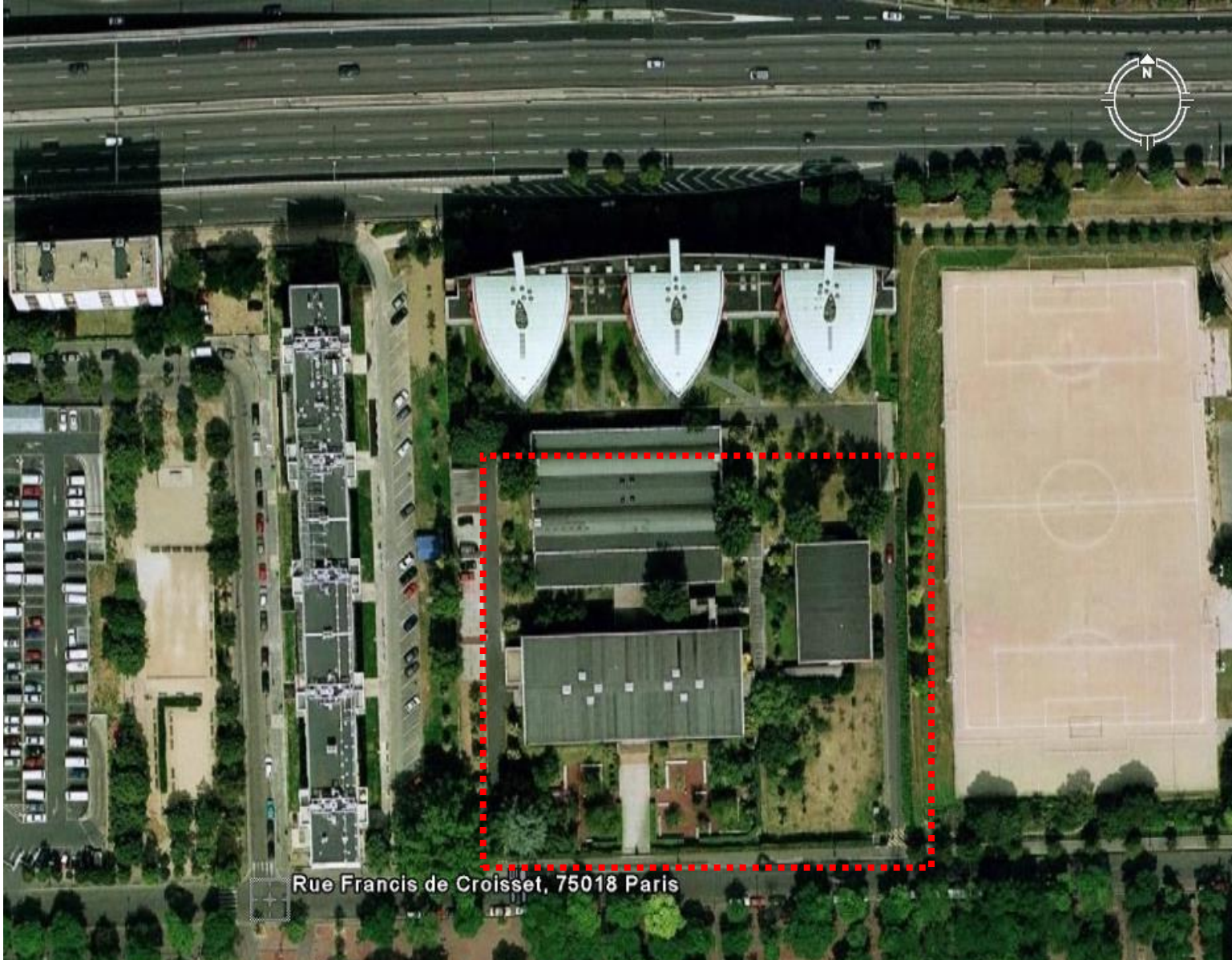
Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

PARTIE 1 Le contrat de Sorbonne Clignancourt

- **Pourquoi le recours au contrat de partenariat**
- **Les objectifs**
- **Le calendrier**
- **Le contrat signé avec la société Sophi**

L'Université Paris 4-Sorbonne est intervenue dans le cadre d'une convention de mandat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

Séminaire Amue « Montage et pilotage du Partenariat Public-Privé (PPP) : retours d'expérience » - 21 mai 2010

Pourquoi le recours au contrat de partenariat ?

- La reconstruction du site de Clignancourt a fait l'objet d'un concours Loi « MOP » en 2001 : les études ont été menées jusqu'à l'avant projet détaillé.
- C'est un programme assez différent qui a fait l'objet de la seconde consultation lancée en PPP.



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

Les objectifs et grands axes du programme

- Le contenu du contrat porte sur un contrat sous la forme de loyers trimestriels sur **28 ans d'exploitation** après une première phase d'études et de chantier.
- Il s'agit d'une **opération en site occupé permettant d'accueillir à la rentrée universitaire 2013, 6 000 étudiants** sur ce site dit Sorbonne-Clignancourt.
- Le programme fonctionnel comprend la démolition des bâtiments existants sur 6 000 m² et la construction d'un **nouveau bâtiment de 21 000 m²** de surfaces hors œuvre nettes.
 - 8 amphithéâtres dont un amphithéâtre de 500 places, une bibliothèque de 4500 m², un ensemble sportif de 1 500 m², un important pôle de musicologie et une cafétéria composent les parties significatives du programme composé également de locaux d'enseignement et des services administratifs supports.



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

- Il s'agit d'un bâtiment **à forte exigence environnementale** autant pour les cibles à atteindre (chantier à faibles nuisances, confort visuel et hygrothermique...) que pour un contrôle contractualisé de l'énergie consommée.
- Le loyer comprend également une provision pour **l'entretien et les grosses réparations**, et les loyers pour la maintenance courante et corrective, le principe de ce contrat étant que le groupement contractant restitue à la fin de son contrat des bâtiments en parfait état de fonctionnement.
- Concernant les services ,les contrôles réglementaires, l'analyse de l'eau le nettoyage des locaux, la sécurité incendie, le gardiennage la préparation des salles et la maîtrise de la consommation d'énergie sont intégrés dans le **loyer exploitation**.



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

Le calendrier

2008

- dossier de dialogue initial adressé aux quatre groupements : 28 avril
- Remise des premières offres : 30 juin
- Remise des secondes offres : 15 octobre

2009

- Remise des offres finales : 30 mars
- **Signature du contrat : 24 juillet**
- Dépôt du permis de construire : septembre

2010/2013

- Engagement du chantier de la première tranche : **fin du premier trimestre 2010**
- Prise de possession première tranche de chantier : rentrée universitaire 2011
- Prise de possession seconde tranche de chantier : **rentrée universitaire 2013**

Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

- **Le contrat signé avec la société Sophi**



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

Séminaire Amue « Montage et pilotage du Partenariat Public-Privé (PPP) : retours d'expérience » - 21 mai 2010



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

PARTIE 23 Avec 10 mois de recul...



Contrat de Partenariat Sorbonne- Clignancourt

- L'innovation architecturale est possible en PPP et la maintenance intégrée permet de recourir à des matériaux innovants, notamment grâce à la notion de coût global,
- Il existe une réelle difficulté à bien évaluer la maintenance et l'évolution des services à intégrer: où se situe la demande acceptable? Les clauses contractuelles sont à négocier très précisément pour pouvoir gérer les évolutions dans les futures 28 prochaines années .
- Haute Qualité Environnementale :ce contrat a permis de faire une avancée sur la pénalisation des performances
- La « taille » du contrat ,21 000 m² SHON, permet dans le temps limité du dialogue d'aborder tous les thématiques , de les traiter précisément et de réaliser en parallèle la nécessaire information auprès de la communauté universitaire.

